

# Dre Mélissa Généreux

## MD, MSc, FRCPC

Directrice de santé publique de l'Estrie  
Professeure-adjointe (Université de Sherbrooke)

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke*

Québec 

# PNSP 2015-2025

« Parmi les grands enjeux à considérer, le contexte démographique et les changements climatiques retiennent particulièrement l'attention en raison du caractère durable de leurs effets pour les générations actuelles et à venir. »

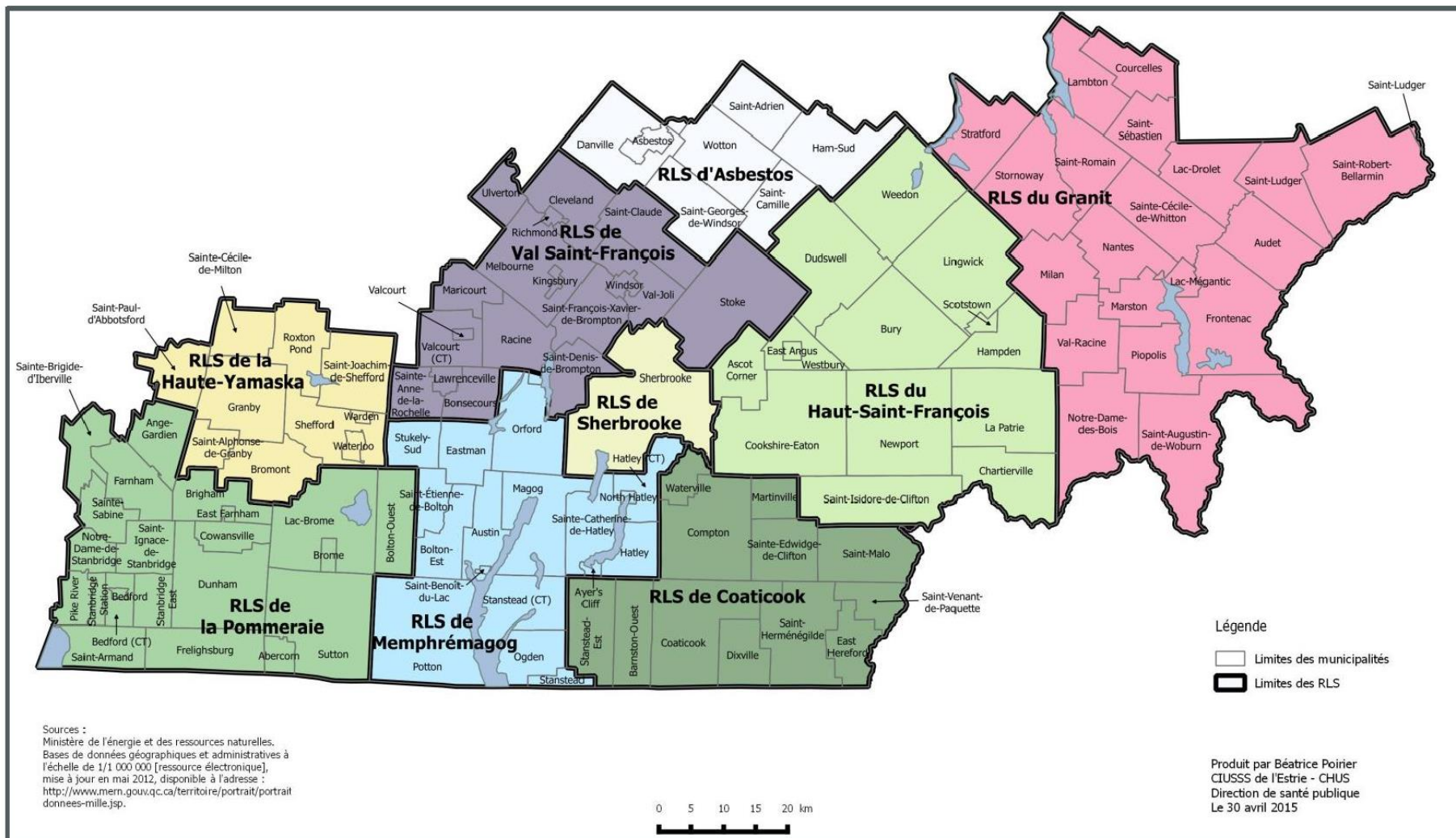
Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

Québec 

# La région de l'Estrie

- ★ Vaste territoire situé dans le Sud du Québec (13 000 km<sup>2</sup>)
- ★ Population de près de 500 000 personnes
- ★ Territoire à la fois rural et urbain
- ★ 121 municipalités, dont Ville de Sherbrooke (6<sup>e</sup> au Québec)
- ★ Plusieurs municipalités riveraines
- ★ Région universitaire
- ★ 2<sup>e</sup> plus grand CIUSSS (17 000 employés/1 000 médecins)
- ★ Région reconnue pour sa concertation intersectorielle

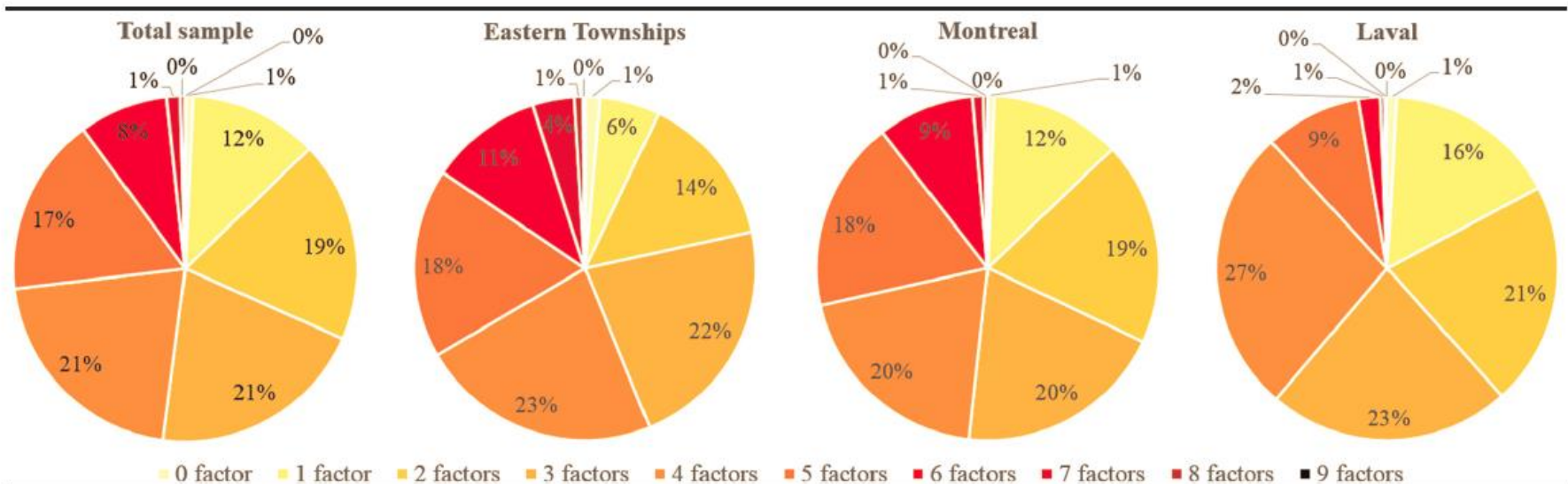
## Les 121 municipalités et les 9 territoires de RLS du CIUSSS de l'Estrie - CHUS



# Vulnérabilités régionales

- ✦ Impacts des changements climatiques sur la santé en Estrie :
  - ✦ Groupes vulnérables à la chaleur
  - ✦ Inondations fréquentes
  - ✦ Émergence de la maladie de Lyme
  - ✦ Excès de cas de cancer de la peau

# Vulnérabilité des aînés à la chaleur



**Figure 2.** Distribution of the OAHVI score in a community-dwelling cohort of older adults

Laverdière et al, CJPH (2015)

# La pire inondation en 32 ans à Sherbrooke



Source : La Tribune, avril 2014

# Exemples d'actions estriennes

La santé publique : un acteur d'influence à travers ses quatre fonctions essentielles

1. Surveillance : portrait de la mobilité durable et de l'environnement bâti
2. Promotion : « lunette CC » lors d'avis sur les schémas d'aménagement et de développement durable des MRC et d'études d'impact environnemental (EIE)
3. Prévention : réglementation sur le contrôle des plantes nuisibles, incluant l'herbe à poux
4. Protection : accessibilité accrue des infrastructures municipales (ex. : piscines) lors de vagues de chaleur